

déblais divers, si bien que d'autres structures ont vraisemblablement dû échapper à notre surveillance. De forme ovalaire assez régulière, la première fosse présente une longueur maximale de 1,50 m pour une largeur de 1 m. Elle montre un profil irrégulier et n'est conservée que sur une profondeur de 20 cm. Son comblement n'est constitué que d'un seul niveau, fait d'une terre grise homogène avec quelques particules de charbons de bois et de terre rubéfiée. De forme irrégulière, la seconde fosse présente une longueur maximale de 2,30 m pour une largeur de 1,20 m. Conservée sur une profondeur de 0,45 m, sa partie sommitale est constituée d'une terre brune homogène avec quelques particules d'origine anthropique. L'essentiel du matériel récolté provient de ce niveau. Le fond de la structure est comblé d'un mélange hétérogène de terres dépourvu de tout matériel.

Au niveau lithique, les deux fosses ont livré environ 50 silex taillés dont une dizaine rentre dans la typologie des lames. Le matériel céramique n'est constitué, lui, que de 11 tessons dont 4 portent un décor attribuable au Rubané récent.

Bien que d'un intérêt limité de prime abord, cette découverte n'en ouvre pas moins des perspectives manifestes pour les années à venir. Nous nous situons en effet dans la zone d'extension de l'aéroport de Bierset et ce secteur est, à l'heure actuelle, réservé pour la construction de bureaux et

d'infrastructures de soutien à l'aéroport. Concrètement, c'est une superficie de 10 ha qui va donc être bâtie dans un avenir proche.

Replacée dans son contexte archéologique, celui du Néolithique ancien, cette découverte confirme la très forte concentration de sites rubanés à cet endroit du plateau hesbignon, à sa jonction avec la vallée de la Meuse. Le site de Grâce-Hollogne, Accès 3 (Loicq & Marchal, 2002) n'est en effet distant que de 1 km et les proches entrepôts TNT ont provoqué la destruction d'une importante occupation de cette période. C'est également dans ces environs qu'a été découverte la seule sépulture à incinération rubanée jamais mise au jour en Belgique (Thisse-Derouette *et al.*, 1952). Les recherches seront donc poursuivies dans ce secteur au cours des années à venir en fonction des priorités dictées par l'avancement du programme de développement des activités aéroportuaires.

Bibliographie

- LOICQ S. & MARCHAL J.-P., 2002. Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : fouilles préventives à hauteur de l'accès n° 3 à Hollogne-aux-Pierres, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 10, p. 158-160.
- THISSE-DEROUETTE R. & J. & THISSE J.-J., 1952. Découverte d'un cimetière omalien à rite funéraire en deux temps (crémation et enfouissement des cendres) en Hesbaye liégeoise à Hollogne-aux-Pierres, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 49 (3-4), p. 175-190.

Modave/Modave : fouilles préhistoriques au site du Trou Al'Wesse

Rebecca MILLER et Marcel OTTE

La grotte du Trou Al'Wesse est située sur la rive droite du Hoyoux, à proximité de l'ancien hameau de Petit-Modave. Cet affluent rejoint la Meuse à Huy après un parcours de 25 km. Son altitude est d'environ 202 m au-dessus du niveau de la mer. La grotte se trouve au cœur du synclinal de Dinant, précisément dans le Condroz, qui présente une géologie particulière. En effet, il est constitué d'alternances de calcaire d'âge tournaisien ou viséen et de psammite d'âge famennien. La grotte s'ouvre dans une dolomie secondaire à crinoïdes se rattachant à la for-

mation de Flémalle dolomitisée (coord. Lambert : 124,780 nord/215,710 est ; carte IGN : 47/7-8).

Le site du Trou Al'Wesse a été découvert et fouillé au XIX^e siècle par plusieurs chercheurs, mais les publications sont assez sommaires. (Schmerling, 1833 ; Caumartin, 1863 ; Fraipont & Lohest, 1886 ; Fraipont & Braconnier, 1887 ; Fraipont, 1896, 1898, 1901). La plus importante de ces fouilles est celle de J. Fraipont et I. Braconnier ; ils ont creusé une galerie sur la terrasse dans l'axe de la grotte et ont découvert des occupations préhistoriques.

LG

PRE
HIST

D'autres fouilles au XX^e siècle ne sont pas mieux documentées (Rahir, 1925). Les ensembles moustérien et aurignacien ont été étudiés par M. Ulix-Closset (1975) et M. Otte (1979).

A partir de 1988, le Service de Préhistoire de l'Université de Liège et l'ASBL Les Chercheurs de la Wallonie ont repris les fouilles dans le but de comprendre la séquence d'occupation humaine de cette grotte. Sous la direction de M. Otte et de F. Collin, plusieurs sondages ont été réalisés sur la terrasse, à l'intérieur de la grotte et à la jonction de la plaine alluviale du Hoyoux et de la terrasse. Une longue tranchée profonde de 2 m sur 25 m (carrés L-M) a été creusée sur la terrasse, à un angle des fouilles de J. Fraipont et I. Braconnier. Fouillée depuis dix ans, cette tranchée a révélé une longue séquence stratigraphique comprenant des couches moustérienne (couche 17), aurignacienne (couche 15), mésolithique (Beuronien) (couche 7), mésolithique (couche 6), mésolithique récent (couche 4) et du matériel holocène et historique remanié (couche 2). La première phase du projet a donc permis la compréhension de l'occupation mésolithique de la couche 4 et de la

séquence géologique (Derclaye, 1999; Pirson, 1997).

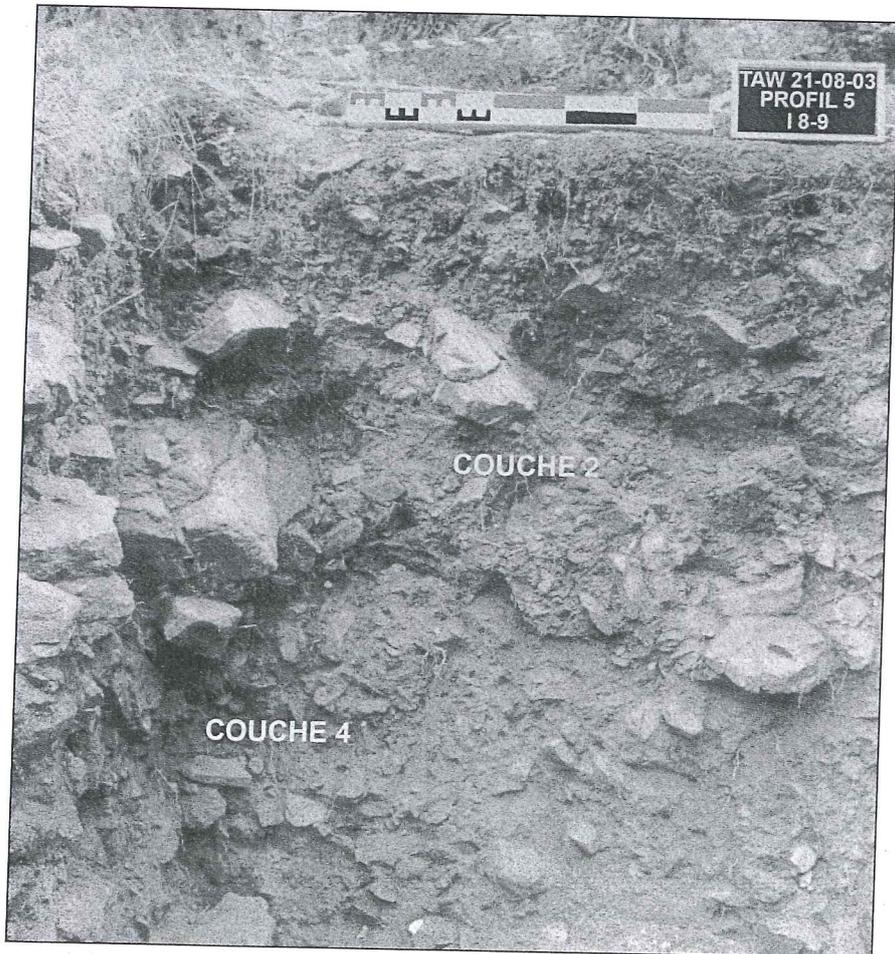
En 2003, la deuxième phase des fouilles a été lancée sous la direction de M. Otte et de R. Miller. Cette phase a pour but l'évaluation du contexte des ensembles archéologiques et la compréhension du comportement humain lors des occupations du site du Paléolithique moyen au Néolithique. Les découvertes de la première phase ont suscité certaines questions qui seront résolues par des fouilles étendues sur la terrasse et dans la grotte. Par exemple, la découverte des tessons de céramique néolithique dans la couche du Mésolithique récent pose la question d'éventuels contacts entre les deux populations et la nature de tels contacts. La question du contexte est cruciale à cet égard : si deux occupations de périodes différentes se trouvent mélangées dans cette couche, l'association des tessons néolithiques avec du matériel lithique mésolithique serait donc due au hasard et non significative. Pour les occupations paléolithiques (Aurignacien et Moustérien), signalées sur une aire restreinte du site, des fouilles étendues mettront au jour des ensembles plus importants. Leur étude entre dans le cadre de la problématique de la transition entre le Paléolithique moyen et le Paléolithique supérieur et de l'apparition de l'homme moderne en Europe du nord-ouest.

Les fouilles ont été poursuivies sur la terrasse dans la zone située à droite de l'entrée (carrés G-H-I 6-13), en suivant la même orientation que la tranchée L-M. La terrasse étant fortement en pente, avec des couches différentes au sommet et en bas, cette zone a été fouillée en trois tranchées transversales (G-H-I 6-7, 9-10 et 12-13, puis la couche 2 a été décapée dans les carrés G-H-I 8). A la fin de cette campagne, les couches 4 et 3 ont été atteintes.

Couche 2

La couche 2 est présente à travers toute la zone fouillée et consiste en un sédiment sablo-limoneux, noirâtre, avec des gros blocs et des cailloux angulaires provenant de la dégradation du massif. Le matériel archéologique est varié, avec plusieurs types de céramique datant du Néolithique, de la Protohistoire, de l'époque romaine, du Moyen Age et des Temps modernes, ainsi que de la faune bien préservée, des pièces lithiques taillées et deux pièces de monnaie. Le matériel est clairement mélangé.

Le Trou Al'Wesse : profil 5, I 8-9, couches 2 et 4.



Couche 3

La couche 3 se trouve sous la couche 2 uniquement dans les carrés G-H-I 12-13 et consiste en un sédiment brun limoneux, plus argileux que la couche 4. Il y a également des gros blocs et des cailloux angulaires dans la partie supérieure, puis ils disparaissent dans la partie inférieure. Le matériel archéologique est assez varié : quelques silex taillés, des tessons de céramique et quelques fragments de fer (clous ?). En 1988, vue dans la coupe stratigraphique, la couche 3 a été interprétée comme un chenal ; dans l'état actuel des fouilles, nous n'avons pas encore assez de données pour vérifier cette idée. Les silex et les tessons de céramique diffèrent de ceux de la couche 4.

Couche 4

La couche 4 se trouve sous la couche 2 dans les carrés G-H-I 6-10 et consiste en un sédiment sableux, poudreux, avec des gros blocs et des cailloux angulaires de tailles variées. La partie supérieure est archéologiquement stérile, avec très peu de microfaune. Le matériel archéologique se trouve sur une surface en pente à environ 20 cm sous l'interface entre les couches 2 et 4. Le matériel lithique est typiquement du silex patiné blanc. Les restes de faune sont fragmentaires, mais il existe quelques os mieux préservés. Dans ce contexte, on trouve également des tessons de céramique, non décorés et provenant des panses plutôt que des bords ou des bases.

La présence de tessons de céramique dans la couche attribuée au Mésolithique récent provoque des hypothèses concernant d'éventuels contacts entre la population mésolithique autochtone et la nouvelle population néolithique. Plusieurs hypothèses sont proposées et le but des fouilles ultérieures sera de préciser le contexte, d'obtenir des nouvelles données pour tester et éliminer des hypothèses.

Hypothèse 1. Le matériel mésolithique et le matériel néolithique proviennent de deux occupations différentes et sont mélangés dans la couche 4 à cause de processus géologiques. Dans ce cas, il n'y a aucune association culturelle entre les populations.

Hypothèse 2. Après l'occupation mésolithique, la surface est restée stable, sans comblement, et une occupation néolithique a eu lieu au même endroit, mais pas néces-

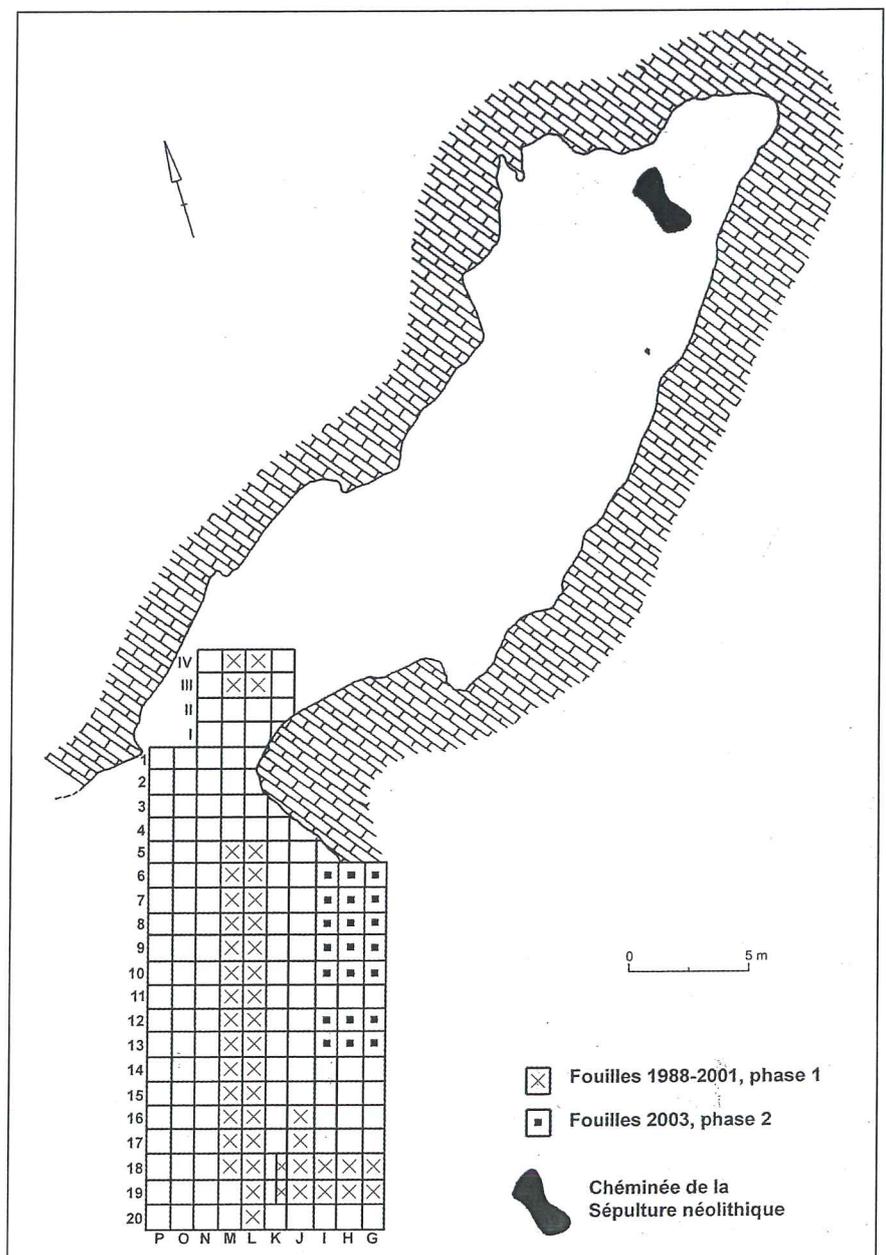
sairement en même temps. Dans ce cas, on ne peut toujours pas soutenir un argument de contact entre les deux groupes.

Hypothèse 3. Le matériel mésolithique et le matériel néolithique sont bien associés, avec :

- possibilité d'échanges entre les deux groupes, et les céramiques ont été fabriquées par les Néolithiques ;
- possibilité de contacts entre les deux groupes, et les céramiques ont été fabriquées par les Mésolithiques, en copiant les techniques et les styles des Néolithiques.

Pour les deux premières hypothèses, l'analyse géologique et stratigraphique précisera les processus géologiques qui pouvaient contribuer à la perturbation des dépôts. Il faut vérifier le contexte du matériel archéologique avant d'avancer des

Le Trou Al'Wesse : plan de fouilles.



interprétations culturelles. Pour la troisième hypothèse, il faut d'abord éliminer les deux premières avant de définir la nature des contacts.

Bibliographie

- CAUMARTIN, 1863. Promenade archéologique sur les bords du Hoyoux, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, VI, 1863.
- FRAIPONT J., 1896. *Les cavernes et leurs habitants*, Paris, p. 88-105.
- FRAIPONT J., 1898. Les Néolithiques de la Meuse. Type de Furfooz, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, XVI, p. 342-349 et 382-391.
- FRAIPONT J., 1901. Le Belgique préhistorique et protohistorique, *Bulletin de l'Académie royale de la Belgique*, 12, p. 834-857.
- FRAIPONT J. & BRACONNIER I., 1887. La poterie en Belgique à l'âge du Mammouth. La poterie de la Caverne de Petit-Modave, *Revue d'Anthropologie de Paris*, 16, 3^e série, 2, p. 403-407.
- FRAIPONT J. & LOHEST M., 1886. La race humaine de Néanderthal ou de Canstadt en Belgique, p. 666-667, 684-685, 718-719.

- MILLER R. & OTTE M., 2003. Trou Al'Wesse: Rapport préliminaire des fouilles 2003, *Notae Praehistoricae*, 23, p. 75-78.
- OTTE M., 1979. *Le Paléolithique supérieur ancien en Belgique*, Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles, p. 427-434.
- RAHIR E., 1925. Modave. « Trou al Wesse » à Petit-Modave, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, XL, p. 45-46.
- SCHMERLING P.-C., 1833. Notice. Séance du 18 mars 1833, *Société géologique de France. Résumé des Progrès de la Géologie par M. Ami Boué*, Paris, p. 216-225.
- ULRIX-CLOSSET M., 1975. *Le Paléolithique moyen dans le bassin mosan en Belgique*, Wetteren, p. 15, 99-101, 155, 163, 175-177 et 201.

Sources

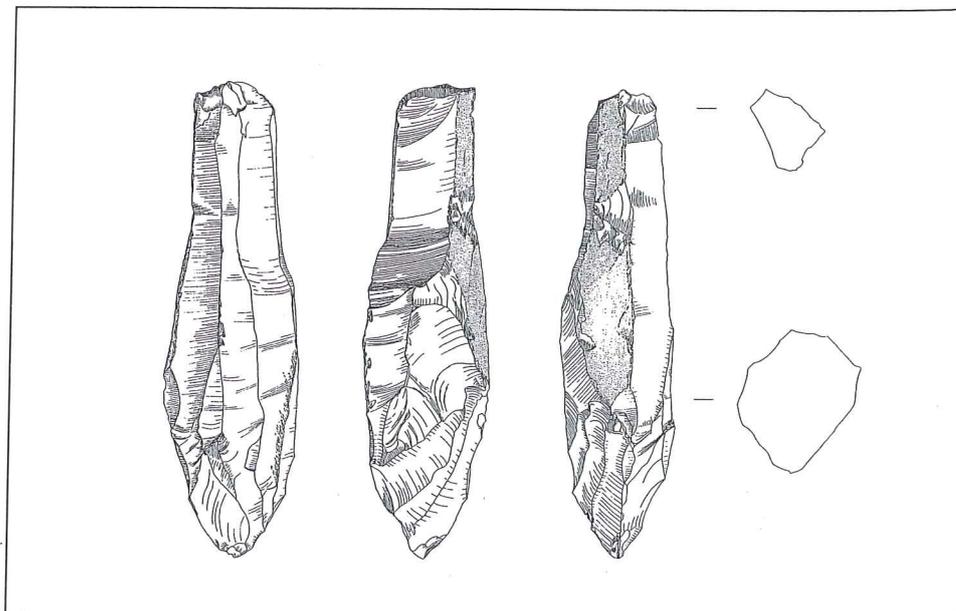
- DERCLAYE C., 1999. *Etude du matériel archéologique de la couche 4 du Trô Al'Wesse*, Mémoire de licence, Université de Liège, 2 vol.
- PIRSON S., 1997. *Contribution à l'étude stratigraphique et sédimentologique de la grotte du Trou Al'Wesse*, Mémoire de DEA, Institut de Paléontologie humaine, Paris.

Oupeye/Hermée : pic en silex

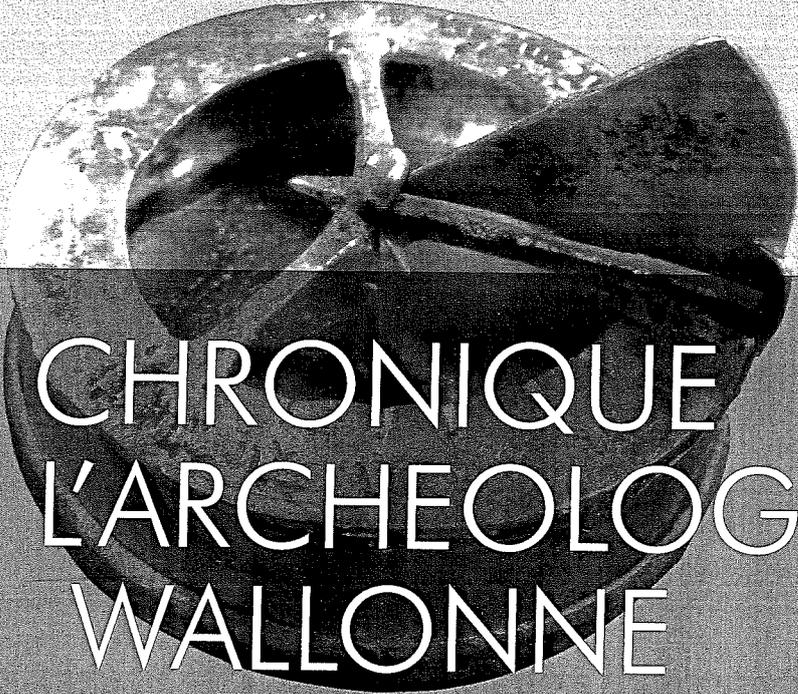
Muriel VAN BUYLAERE

Un pic en silex a été découvert hors contexte près du village de Hermée, au lieu-dit « Fond de Horai », lors du suivi archéologique de la pose d'un pipeline de l'OTAN en province de Liège (coord. Lambert : 236,814 nord/156,435 est ; parc. cad. : Oupeye, 5^e Div., Sect. B/2, n° 816^a), par l'ASBL Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie.

L'outil a été façonné à partir d'un nucléus à lames néolithique par enlèvements lamellaires courbes (long. : 12,5 cm, larg./ép. : 3 cm). L'extrémité proximale plus étroite présente des traces d'emmanchement sous la forme de petits enlèvements corticaux. La pièce porte des traces d'oxydation dues au charriage.



Echelle 1/2 (dessin G. Hardy, Dir. Archéologie, MRW).



CHRONIQUE
DE L'ARCHEOLOGIE
WALLONNE